

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
- Participation à la mise en œuvre d'une stratégie d'optimisation de la gestion et du développement du patrimoine immobilier de l'acteur concerné - Assistance à la gestion et au développement d'un patrimoine immobilier pour son propre compte (acteur public, bailleurs sociaux, marchands de biens, entreprises) ou pour le compte d'un tiers - Gestion d'un patrimoine immobilier sur un plan administratif, technique, juridique, fiscal, financier et commercial - Mise en œuvre de procédure de règlement amiable, pré-contentieuse et, le cas échéant, suivi d'une procédure contentieuse en lien avec un professionnel du droit	<i>Compétences transversales</i> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
- Assistance au montage d'opération immobilière (construction, réhabilitation...) - Prospection, acquisition et commercialisation de biens immobiliers - Accompagnement du candidat à l'acquisition/location de la visite du bien à la signature de l'acte juridique	<i>Compétences spécifiques</i> - Assurer une veille des évolutions du marché - Définir et mettre en place un plan de commercialisation des biens du patrimoine immobilier et de développement du patrimoine immobilier - Évaluer les incidences fiscales de l'acquisition et de la détention d'un bien immobilier et mesurer les conséquences de la cession d'un bien immobilier - Mettre en place des actions adéquates en termes de marketing opérationnel - Prospecter, évaluer la valeur d'un bien immobilier - Apprécier les besoins et les attentes, conseiller et accompagner les clients/usagers dans un choix raisonné - Assurer la visite des biens aux fins d'acquisition ou commercialisation et accompagnement dans le processus contractuel - Assurer une veille permanente des outils d'aménagement du territoire, de rénovation thermique et des décarbonations du secteur de l'immobilier - Contribuer à la définition de la stratégie de gestion et de maintenance du patrimoine immobilier - Contribuer au montage d'opérations de rénovation thermique, en mobilisant les acteurs et experts compétents - Contribuer à la définition et assurer le suivi des indicateurs de performance : taux d'occupation, taux d'indexation des loyers, décence - Participer à la proposition des axes d'amélioration dans la gestion du patrimoine, participer au pilotage des données - Participer à la mise en place des procédures assurant la conformité de l'activité à la réglementation - Gérer un patrimoine immobilier sur un plan administratif, technique, juridique, fiscal, financier et commercial - Assurer le suivi de l'état du patrimoine immobilier, participer à la mise en œuvre de la politique de gestion du parc dans le respect de la réglementation. - Réaliser des audits techniques et environnementaux des biens en vue de leur certification ou labélisation - Assurer la coordination avec les prestataires (assureurs, agents entretien, artisans...)	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	- Prévenir les risques et gérer la sinistralité sur le parc immobilier - Participer au traitement des conflits (impayés, troubles de voisinage, désordres de construction...) et favoriser leur règlement amiable et, le cas échéant, mettre en place une procédure contentieuse, en lien avec les professionnels du droit - Assurer une veille permanente des outils d'aménagement du territoire - Participer au montage d'un projet immobilier : rédiger un cahier des charges et un appel d'offre, vérifier la conformité du projet aux documents d'urbanisme et autorisations d'urbanisme en tenant compte des législations en vigueur - Participer au montage juridique de l'opération immobilière - Assurer le suivi du projet immobilier, suivi administratif et financier du projet entre les différents prestataires avant réception <i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i>	